



81, rue du Temple - 75003 PARIS

ISSN 0996-5572

Lettre d'information

n° 106

janvier-avril 2005

2 €

Non, les liquidateurs ne se sont pas sacrifiés pour sauver l'Europe. On les a sacrifiés !

La situation dramatique de ceux qu'on a appelés les « liquidateurs » donne lieu à des hommages. Ils se seraient « sacrifiés » pour éviter un désastre européen. Il est exact que s'il n'y avait pas eu ces intervenants sur le réacteur en détresse la contamination de l'Europe entière aurait été bien plus importante et leur action a sauvé bien des européens. Se sont-ils sacrifiés ? Non, *on les a sacrifiés*.

Leur a-t-on expliqué les conséquences pour leur santé, pour leur vie, de l'irradiation qu'ils allaient subir ? A-t-on dit aux pilotes des hélicoptères qui ont survolé le réacteur pour y déverser plomb, bore dolomite et autres matériaux, que le débit de dose mesuré était redoutable ? Dans le meilleur des cas ils pouvaient s'attendre à un cancer radioinduit dans une quinzaine d'années, plus probablement et plus rapidement une leucémie mortelle dans les années qui allaient venir ou des effets encore peu connus sur la santé qui les feraient mourir avant même « l'expression » de leur leucémie radioinduite ? Non, on n'a rien dit à tous ces intervenants. Ils ne se sont pas sacrifiés, on les a sacrifiés en leur cachant non seulement les dangers connus mais aussi qu'ils inaugureraient des phénomènes biologiques dus aux radiations non encore identifiés. Quand on interroge un liquidateur dont la vie est en sursis on ne lui demande pas ce que ses chefs lui ont raconté sur les dangers qu'il allait courir avant de l'envoyer en intervention. Tous ces travailleurs, tous ces soldats, ignoraient totalement les dangers du rayonnement. Aurait-ils accepté

le risque énorme s'ils avaient su ?

Le chef de la centrale a été jugé à huis clos et ce huis clos n'a guère choqué les médias. Le journal américain *Nucleonics Week* (la référence du lobby nucléaire international) a mentionné que

parmi les chefs d'accusation il y avait : n'a pas su maintenir l'ordre sur le site car 70 techniciens s'étaient rapidement enfuis et avaient plongé dans la clandestinité. Ces 70 évadés avaient certainement une connaissance globale des dangers et n'avaient eu aucun désir de se sacrifier ou de se faire sacrifier.

Ceux qui glorifient ces héros du sacrifice ne mentionnent pas la révolte des soldats estoniens envoyés à Tchernobyl, ni l'attirance qu'a exercée pour certains liquidateurs la perspective d'un salaire élevé pour un travail facile et de courte durée. Il fallait beaucoup de monde puisque chacun ne pouvait rester dans l'enfer que peu de temps à la fois, il n'est pas signalé qu'on a proposé à des condamnés de droit commun de les libérer s'ils intervenaient à Tchernobyl. Leur a-t-on expliqué clairement le gain proposé : réduction du temps de prison à comparer à la réduction de leur durée de vie ? Certainement pas.

La situation après Tchernobyl, dans les centres nucléaires occidentaux et en particulier dans les centres nucléaires français, a certainement beaucoup changé. Il est évident qu'en cas de désastre nucléaire chez nous il n'y aura guère de gens prêts à se sacrifier. Dans un film du Réseau sortir du nucléaire, un pompier explique bien qu'en cas de désastre nucléaire sa réaction sera de s'évader.

Les autorités françaises ont certainement compris la situation et c'est bien pourquoi ce qui est prévu pour gérer un problème nucléaire sera sous la responsabilité de l'armée.

A Verdun, les soldats ne se sont pas sacrifiés, on les a sacrifiés avec des gendarmes armés derrière eux. S'ils refusaient de se « sacrifier » ils étaient immédiatement sacrifiés en les fusillant pour l'exemple.

Un désastre nucléaire représente ce genre de situation qu'il faut prévoir. Si l'armée ne contrôle pas ceux destinés à être sacrifiés, les conséquences du désastre pourraient être bien plus graves encore. Le nucléaire, qu'on le veuille ou non, implique un contrôle militaire et ce qui est pire, c'est que cette action militaire serait « bénéfique » pour la population.

A la fin des années 70, avant l'arrivée des socialistes au pouvoir avec ses alliés de la « gauche », le slogan antinucléaire était « Société nucléaire, société policière ». J'avais alors protesté en disant que la réalité était « Société nucléaire, société militaire »...

Roger Belbéoch, mars 2005

En pages intérieures

Le Sacrifice : Rectificatif.

Aider les enfants des village exclus.

Création d'un labo CRürad au Bélarus.

« Tchernobyl... accident soviétique ».

Les catastrophes ne sont pas des grands mesurables.

Les évènement précurseurs.

TMI c'était en 1979.

Un carburant écologique néfaste.

Le nucléaire n'est pas un polluant...

Tchernobyl, non évacuation : à qui la faute ? Les experts occidentaux ; 19 ans

après ; rôle du Pr. Pellerin ; Archives.

Images d'enfants malades au Bélarus.

Réunions les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à 19h30 (pas de réunions l'été)
au CICP, 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS - métro Boulets-Montreuil (sonner "accueil" après 20h)

Rectificatif

Contrairement à ce que nous indiquions dans la *Lettre d'information* n°105, en novembre 2004 le documentaire « **Le sacrifice** » sur les liquidateurs de Tchernobyl, n'a pas eu un prix mais deux ! Le prix du meilleur documentaire du Festival du film scientifique d'Oullins a été suivi par le prix du meilleur documentaire du Film d'Environnement de la Région Ile-de-France.

Ce film est à voir et à faire voir. Il suscite une émotion palpable et un énorme intérêt parmi les spectateurs ce qui se traduit par des discussions passionnées. Les travaux effectués

par les liquidateurs nous font entrer de plein pied sur ce qu'est la réalité d'un accident nucléaire. Ils étaient considérés comme des héros ; depuis, on les a abandonnés à leur sort. Il est question des maladies dont ils sont victimes ; certaines sont inconnues, elles les rongent et parfois les font mourir en pleine jeunesse comme des vieillards invalides...

Le sacrifice VHS ou DVD de 24 minutes, version française sous-titrée d'Emanuela Andreoli et Wladimir Tchertkoff.
Tél 0041919451926 ; fax 0041919453546 ; eandreoli@vtx.ch

Aider les enfants des villages « exclus »

Il a été décidé à l'A.G de l'association les « enfants de Tchernobyl-Bélarus » de novembre 2004, d'aider cette année les enfants des localités de Dobrush (plus de 2 000 enfants) et de Korma (environ 1 000 enfants).

Le but est double : mesurer la charge en césium 137 des enfants 3-4 fois dans l'année à l'aide d'anthropogammamétries effectuées par l'institut BELRAD. Donner de la pectine aux enfants dont la charge dépasse 30 Bq par kilo de poids de l'enfant, sachant que les anomalies des électrocardiogrammes sont détectées dès 11-20 Bq/kg.

Enfants de Tchernobyl-Belarus

20 rue Principale, 68480 Biederthal, s.m.fernex@wanadoo.fr
Adhésion : 20 euros/an. Dons et adhésion donnent droit à un reçu fiscal

Il est important d'effectuer ces mesures plusieurs fois dans l'année à cause des variations saisonnières de l'alimentation. Il est courant que les enfants aient une charge plus élevée en automne car ils ingèrent des aliments contaminés : les baies

des forêts, le gibier, les champignons.

Mais la source essentielle de contamination chronique des enfants reste le lait, celui qui est produit hors kolkhozes en production individuelle privée.

Création d'un laboratoire CRIIRAD-BANDAZHEVSKY au Bélarus

L'objectif est d'installer un laboratoire biomédical à Minsk, au Bélarus, pays le plus touché par Tchernobyl et de permettre la poursuite des recherches du professeur Youri Bandazhevsky sur les processus pathologiques dus à l'incorporation chronique de radionucléides dans l'organisme *via* l'alimentation, et en particulier, sur la santé des enfants et les effets nocifs du césium 137. Cette question est cruciale car en Ukraine, Russie et surtout au Bélarus (ex-Biélorussie) des millions de personnes vivent aujourd'hui encore dans les zones contaminées par Tchernobyl et sont contraintes de s'alimenter avec des denrées contaminées.

Ce laboratoire sera dirigé par Galina Bandazhevskaya, médecin pédiatre et cardiologue, en attendant la libération de son mari le Pr. Youri Bandazhevsky qui est toujours en relégation. Elle a été embauchée par la CRIIRAD et son contrat prendra effet officiellement le 26 avril 2005, date anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Ce laboratoire sera géré par la CRIIRAD, avec les mêmes garanties éthiques de compétence, d'indépendance et de transparence que son laboratoire d'analyses de Valence en France.

Quelques extraits du dossier de la CRIIRAD www.criirad.org

- Passage d'une lettre du 16 février 2004 adressée par Youri Bandazhevsky à la CRIIRAD

« (...) Je voudrais souligner que la CRIIRAD réunit des personnes qui oeuvrent sans compromission pour une juste interprétation des résultats des études sur les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl. Son action pour informer l'opinion publique des travaux montrant les effets nocifs des rayonnements ionisants mérite un grand respect. **L'activité de la CRIIRAD est très proche de mes convictions. Aujourd'hui c'est avec cette organisation scientifique que je veux coopérer, c'est avec elle que je veux poursuivre mes recherches scientifiques. La création d'un petit laboratoire spécialisé en partenariat avec la CRIIRAD me permettrait de vérifier mes idées et mes hypothèses, qui peuvent se transformer, par la suite, en étude scientifique de**

grande ampleur. Ce projet me donne de l'espoir, le désir de vivre, de travailler, et de lutter contre les adversités de la vie (...) ».

« Le travail qui sera réalisé dans ce nouveau laboratoire de Minsk est en totale adéquation avec les missions fondamentales de la CRIIRAD qui sont la recherche et l'information indépendante. **Ce qui se joue au Bélarus est essentiel pour notre avenir.** Si nous voulons connaître un jour le véritable impact de la catastrophe de Tchernobyl, nous devons disposer de sources d'information fiables, en particulier dans les pays les plus touchés. Il faut que les recherches puissent être conduites par des scientifiques indépendants des industriels. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, **les bilans de la catastrophe de Tchernobyl qui nous parviennent passent par le filtre des grandes organisations pro nucléaire. Comment s'opposer au poids des chiffres et des études si l'on n'a rien de concret à présenter en face ?**

« C'est à partir de cette même interrogation qu'en 1986 de simples citoyens ont éprouvé la nécessité de disposer d'un laboratoire spécialisé dans les mesures de radioactivité pour faire face à la minoration systématique des chiffres et au refus de protéger la population française en créant la CRIIRAD (...) ».

Grâce au financement par la population la CRIIRAD est devenue incontournable en révélant les pollutions radioactives en France (un exemple entre autres, celles dues à l'exploitation CEA/COGEMA des mines d'uranium comme l'a montré le récent colloque international de Lyon-Charbonnières sur la prévention des risques nucléaires).

Cette extension CRIIRAD au Bélarus n'est pas seulement une aide aux enfants du Bélarus, c'est aussi de nos propres enfants dont il s'agit.

Dons (donnent droit à un reçu fiscal) à adresser à : CRIIRAD, 471 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE

« Tchernobyl, ce n'est pas un accident nucléaire mais un accident soviétique »

Tel est l'argument développé par notre presse à propos de la catastrophe de Tchernobyl. Dans ce contexte il est intéressant de rechercher ce que nos experts officiels pensaient du nucléaire soviétique avant le funeste 26 avril 1986.

Dans le numéro 2 de 1977 de la revue « *Echos du CEA, groupe CEA* » on trouve un article intitulé « L'énergie nucléaire en URSS » qui résume assez bien ce que nos experts appréciaient dans la stratégie nucléaire soviétique. En introduction est mentionnée que l'URSS possède « *d'énormes ressources classiques* » et que « *l'électricité d'origine nucléaire reste faible puisque sur une puissance électrique totale installée de 220 000 MWe elle ne porte que sur 6 000 MWe soit 2,7% du total.* » Ainsi les experts du CEA signalaient la faible nucléarisation de l'URSS alors que depuis 1974 la France avait lancé (sous l'impulsion du ministre d'Ornano) un programme d'électronucléarisation massive.

Mais les experts du CEA signalaient que « *plusieurs facteurs devaient conduire l'URSS à modifier cette situation et à prévoir le développement d'un programme électronucléaire relativement important d'ici la fin du siècle.* » L'article soulignait que l'URSS avait « *une longue expérience scientifique* » et pour le prouver énumérait un certain nombre de « *réalisations particulièrement marquantes* ». « *La première centrale électronucléaire en Europe, à Obninsk en 1954, le lancement en 1959 du premier brise-glace au monde naviguant par propulsion nucléaire, le Lénine* ». Une photo présente « *Le navire atomique « Artika » remorquant un bateau dans l'Atlantique Nord* », une autre montre l'appareil de recherche sur la fusion « *Tokomak 6* » une autre encore le réacteur de type Novovoronej.

Ainsi, pour le CEA, l'URSS était un modèle concernant les applications nucléaires (aucune allusion n'était faite à propos des bombes nucléaires soviétiques).

Parmi les filières électronucléaires soviétiques, leur filière à « *uranium naturel graphite à eau légère* » était qualifiée

comme étant « *du passé* » et vouée à la production de plutonium. Par contre l'article mentionnait « *une technique uranium enrichi-graphite-eau légère bouillante (...) tout à fait particulière à l'URSS (...) à laquelle les Soviétiques attribuent de nombreuses qualités et en particulier la possibilité d'atteindre de grandes capacités* ». Ce type de réacteur connu depuis Tchernobyl sous son sigle RBMK a démontré sa grande capacité de désastre...

Un chapitre avait pour titre « *Accélérer le programme électronucléaire* » qui prévoyait le développement (sans danger) de l'électronucléaire soviétique dont la part passerait de 2,7% en 1974 à 6,9% en 1980 « *ce qui constituerait un taux d'accroissement rarement égalé dans le monde pour la même période* ».

L'article se terminait par « *on le voit, beaucoup de conditions favorables à l'expansion de l'électronucléaire sont réunies en URSS tant sur le plan technique qu'en ce qui concerne une volonté politique de développement qui ne se heurte pas aux résistances que l'on peut noter dans l'opinion publique de certains États occidentaux* » [souligné par moi].

Ainsi un des éléments favorables au développement du nucléaire en URSS était l'absence de « *résistance* » de la part de l'opinion publique, résistance dans les États occidentaux gênante pour l'électronucléaire. Ainsi pour le CEA en 1977 l'absence de possibilité d'expression de l'opinion publique était un bonus nucléaire pour l'État soviétique.

Avant Tchernobyl, l'URSS était un exemple pour l'électronucléarisation « *rationnelle* » car aucune opposition « *irrationnelle* » ne pouvait entraver les programmes. Après Tchernobyl ces mêmes experts s'empressèrent d'oublier ce qu'ils avaient écrit quelques années plus tôt et accusèrent Tchernobyl d'être un accident soviétique et non pas un accident nucléaire alors qu'ils avaient présenté la filière Tchernobyl comme une des « *grandes lignes de force* » du programme électronucléaire soviétique.

Roger Belbéoch, mars 2005

Extrait de « TCHERNOBYL, UNE CATASTROPHE

(Bella et Roger Belbéoch, Ed. Allia, Paris 1993, Tokyo 1994, p. 55-58)

Chapitre II La chronique d'une catastrophe nucléaire Avant 1986 : L'industrie nucléaire soviétique vue par nos experts

(...) Les experts occidentaux enviaient particulièrement leurs collègues soviétiques, pour qui l'absence totale d'opinion publique était la source d'une tranquillité absolue. L'indépendance des sources d'information, aussi faible qu'elle fût en France, était perçue comme un frein particulièrement regrettable. Ainsi un spécialiste du CEA, de retour d'un Séminaire international sur la conception, la construction et l'essai des emballages destinés au transport des matières radioactives (AIEA, Vienne, 23-27 août 1976), note dans son compte-rendu de mission (17 septembre 1976), parmi les principales conclusions d'une table ronde : « *A la question posée à un spécialiste de l'URSS de savoir comment réagit le public dans son pays, celui-ci répond qu'en URSS on n'a pas de problème d'opinion publique, car le public*

écoute beaucoup mieux les scientifiques que dans les autres pays et les journalistes russes ne sont pas tentés par l'emploi du sensationnel quotidien ».

Dans la revue de presse du 13 août 1976 faite par le CEA, on trouve : « *Financial Times* du 12 août : le programme énergétique du COMECON : priorité absolue au nucléaire. Au moment où la Grande-Bretagne remet en question son programme national, l'Europe de l'Est a franchi un pas décisif dans l'ère nucléaire. Sous l'impulsion des soviétiques, les nations du COMECON se sont lancées dans la construction massive de centrales nucléaires : plusieurs douzaines qui doivent produire plus de la moitié de leur électricité à la fin du siècle. Parmi les facteurs qui ont contribué à l'expansion du nucléaire, il faut citer l'avance

Suite page 4 ➡

Les catastrophes ne sont pas des grandeurs mesurables

Par définition les grandeurs mesurables sont des grandeurs que l'on peut additionner, multiplier. Concernant le redoutable tsunami qui vient d'endeuiller l'Asie, les journaux ont publié, sans que cela gêne les scientifiques, qui, en principe, devraient savoir ce qu'est une grandeur mesurable : le tsunami a été équivalent à 30 000 Hiroshima.

Le tsunami, environ 300 000 morts. Hiroshima, 30 000 fois moins, aurait donc causé 10 morts ! C'est stupide mais certainement pas innocent. Banaliser les désastres à cause humaine par rapport aux désastres naturels cela ne peut que rassurer les populations vis-à-vis des décisions prises par leurs représentants, les scientifiques et autres et dont elles doivent subir les conséquences.

Ce que l'on peut déduire de ce désastre naturel c'est qu'il a été produit par la mise en œuvre d'une énergie 30 000 fois plus forte pour produire un désastre analogue à celui que des scientifiques, des politiques ont réussi à réaliser à Hiroshima.

Quand l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) annonce qu'en France l'amiante produira 100 000 morts d'ici 2025 et 500 000 pour l'Europe (1) cela n'apparaît pas comme une catastrophe. Les ONG ne sont pas mobilisées, les morts seront facilement trouvés dans les hôpitaux.

Le tsunami a finalement eu, non seulement des effets objectifs : des morts et des blessés, des villages et des moyens d'existence détruits, mais aussi des effets subjectifs, idéologiques : minimiser les catastrophes d'origine humaine que ce soit Hiroshima, Tchernobyl ou celles qui se préparent.

Prendre comme référence de catastrophe un phénomène naturel pour lequel il est absurde de chercher des responsables, c'est, en ce qui concerne les désastres d'origine humaine les banaliser et surtout éviter d'en chercher les responsables qui, eux, existent et que la justice protège.

Dans l'évaluation des conséquences d'un désastre, les effets des désastres d'origine humaine sont bien plus importants que ceux des désastres naturels alors que la mise en œuvre énergétique est plus faible. L'homme moderne avec sa science, ses scientifiques et ses politiques est bien plus efficace que la nature. On voit là ce que signifie pour nos gestionnaires le concept de progrès : dépasser les actes naturels (« acts of god ») dans leur efficacité. Mais cela ne semble pas poser de problèmes pour les juristes, les médias.

Le progrès, finalement, n'aurait pour but que de dépasser la nature dans l'efficacité des désastres. On est loin du monde des Lumières et ses prédictions optimistes.

Roger Belbéoch, 15 janvier 2005.

Note (1) Les chiffres publiés par l'INSERM sont certainement très sous-évalués car en même temps on apprend officiellement que les autorités médicales ne connaissent pas la totalité des installations contaminées par l'amiante. Elles ne connaissent que celles que les exploitants ont bien voulu déclarer !

➔ Suite de la page 3 technologique des Soviétiques (c'est eux qui ont mis en service le premier breeder [surgénérateur] en 73). Enfin ils sont moins gênés qu'à l'Ouest par les "lobbies" environnementalistes ».

La haute technicité nucléaire de l'URSS était très souvent mentionnée. Dans la revue *Scoop Energie* de la direction de l'équipement d'EDF, du 1^{er} juillet 1977, la signature d'un accord de coopération nucléaire entre la France et l'URSS était ainsi commentée : « La coopération franco-soviétique ne se réduit pas à des échanges de dossiers : des réunions communes ont lieu plusieurs fois par an sur des sujets techniques tels que la corrosion et la sûreté. (...) La coopération franco-soviétique dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire tire son efficacité de trois grandes raisons :

- Les deux pays possèdent dans ce domaine des niveaux techniques comparables.
- L'un et l'autre comptent beaucoup sur l'énergie nucléaire (...).
- Enfin, les deux pays estiment qu'il est indispensable de construire des surgénérateurs si l'on veut utiliser l'énergie nucléaire sur une grande échelle. »

La *Revue Générale Nucléaire* de décembre 1977 consacre un article à l'énergie nucléaire en Union soviétique. En voici la conclusion : « Le développement de l'énergie nucléaire en Union soviétique, basé sur trois

filières différentes, apparaît comme l'un des plus équilibrés et des plus importants dans le monde. Commencé très tôt il débouche actuellement dans l'ère industrielle avec de gros moyens de base. (...) Enfin si l'on ajoute à ce bilan ses succès dans le domaine de la fusion, on peut conclure que l'Union soviétique a en mains les atouts qui devraient lui garantir un bel avenir nucléaire [souligné par nous]. »

Quelques mois avant la catastrophe de Tchernobyl, au cours d'un colloque tenu à Paris le 14 août 1985, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création du CEA, M. Vendryès, un responsable du CEA, évoqua dans son allocution l'énergie nucléaire soviétique : « Je voudrais également souligner le cas de l'URSS où depuis quelques années les applications énergétiques du nucléaire ont acquis, dans les plans du Gouvernement, une place prioritaire dont elles ne bénéficiaient pas auparavant. Il faut s'attendre en Russie d'Europe et dans les pays satellites de l'Est européen à un grand développement quantitatif des programmes nucléaires civils et parallèlement à un progrès qualitatif du niveau technologique, qui se rapprochera des normes occidentales. Retournant pour un instant mes propos de tout à l'heure, je ne puis imaginer que le nucléaire civil puisse n'occuper qu'un rôle secondaire, sinon marginal, dans un grand nombre de pays de l'Ouest, alors qu'il connaît à l'Est une expansion considérable ».

(...)

Les événements précurseurs

Dans *Le Monde* du 16 décembre 2004, un très long article est consacré au Concorde et au crash du 25 juillet 2000 sous le titre « *Concorde : un défaut connu dès 1979 explique en partie la catastrophe* ».

Ce texte est intéressant car il est reconnu, 21 ans après, qu'il y avait en 1979 des indications qui pouvaient expliquer le crash où plus d'une centaine de personnes ont péri.

Ce genre d'indications, de défauts, peuvent être qualifiés d'« événements précurseurs ». Cela signifie que lorsqu'il y a dans une entreprise un événement anormal qui n'a pas de conséquences immédiates ce n'est pas une raison pour le classer.

Ces événements, dits précurseurs, ont été très bien caractérisés par Patrick Lagadec dans sa thèse pour le doctorat d'Etat en science politique soutenue à la même époque. Ce ne sont pas les conséquences immédiates d'un incident qui sont importantes dans une installation industrielle mais ce qu'elles révèlent de ce qui se passe dans l'installation. Quelles conséquences plus lointaines peut avoir un incident révélateur d'un défaut, qu'il s'agisse d'une erreur de conception, d'un dysfonctionnement de management, d'un défaut dans un matériau etc. Il ne faut surtout pas l'ignorer. Ainsi deux ans avant l'accident sur le réacteur de Three Mile Island un incident mettant en cause des vannes de décharge du pressuriseur avait eu lieu sur un réacteur de la centrale de Davis Besse et aurait dû alerter les opérateurs de TMI s'ils avaient été mis au courant par l'autorité de sûreté américaine (NRC) ce qui ne fut pas le cas.

Comment les nucléocrates ont-ils perçu ce genre d'approche, tenir compte des événements précurseurs qui peuvent jouer un rôle déterminant sur la sûreté future ?

Officiellement ils n'en tiennent pas compte. Ils ont mis en place une échelle des dangers (échelle INES) en cas « d'événements » nucléaires qui ne tient compte que des conséquences immédiates. En cas d'incident les autorités de sûreté donnent le niveau de danger noté de 0 à 7. (7 c'est Tchernobyl). Les journalistes sont ravis, inutile d'enquêter pour comprendre l'origine de l'incident et des conséquences possibles si d'autres incidents venaient à se greffer sur celui-là. Par exemple, si des inspecteurs de la sûreté nucléaire découvrent que des opérateurs dorment, aucune conséquence, niveau 0 dans l'échelle des accidents. Mais c'est un signe non négligeable de dysfonctionnement de la gestion d'un réacteur qui peut s'emballer et conduire à un désastre alors que les opérateurs dorment ! Si les journalistes enquêtaient sérieusement sur les circonstances de tous les incidents cela pourrait mettre en évidence des violations des règles de sûreté et des dangers en perspective.

L'échelle de sûreté nucléaire est une véritable escroquerie que les médias ont acceptée sans problème. Elle ne correspond pas du tout à une évaluation réelle de la sûreté. (A notre connaissance seule la journaliste américaine de *Nucleonics Week* l'a bien fait remarquer : cette échelle INES est une échelle de communication, ce n'est pas une échelle de sûreté).

Les médias, complices des autorités de sûreté nucléaire pour éviter les « turbulences sociales » que nos « responsables » redoutent. Et la communauté scientifique, le corps médical, les associations, les syndicats, qui ont accepté cette façon d'interpréter les incidents « précurseurs » ? Responsables mais non coupables en cas de désastre nucléaire ?

Faisons grincer les dents

Le 28 mars 1979 la centrale nucléaire de Three Mile Island (TMI) est au niveau d'une « catastrophe nationale », d'après le journal *Le Monde*. Mais *Le Monde*, la référence du sérieux journalistique, titre son éditorial en première page « *Le pépin* » :

« *Cela devait arriver. Il n'est pas d'exemple qu'une source d'énergie ait pu fonctionner impunément depuis qu'elle existe. Les moulins à vent ont bien dû emporter quelques têtes, le charbon a des milliers de victimes à son passif et les barrages hydroélectriques ont parfois cédé* ».

Ce jour là, la centrale de TMI était en pleine déroute. Les opérateurs (et leurs chefs) ne comprenaient pas ce qui se passait. Les autorités de sûreté et le gouverneur de l'état de Pennsylvanie étaient dans le brouillard : fallait-il ouvrir les vannes et relâcher tous les gaz radioactifs dans l'atmosphère ? L'hydrogène généré par le réacteur allait-il exploser ? (Il s'agissait d'une « bulle » d'hydrogène dans le bâtiment réacteur dû à la réduction de l'eau par le zirconium provenant de l'alliage des gaines rompues qui entourent le combustible). Pour *Le Monde* ce n'était qu'un incident normal dans la production d'énergie. Quant à son analyse de cet événement assez impressionnant elle n'avait rien à voir avec l'accident lui-même. L'éditorial « *Le pépin* » précisait : « *Avec le nucléaire, il s'agit d'autre chose. Née dans le creuset affreux d'Hiroshima la force atomique continue d'être entourée du halo psychologique le plus*

TMI, c'était en 1979

inquiétant. On a évacué depuis longtemps la terreur des cadavres quotidiens de la route, mais celle des radiations mystérieuses subsiste ». Rappelons que le lendemain d'Hiroshima *Le Monde* ne signalait rien d'affreux mais titrait simplement « *Une révolution scientifique* »...

En bref, *Le Monde*, la référence pour l'information indépendante, nous dit : arrêtez de nous embêter avec les dangers du rayonnement. [Ce mythe de l'indépendance en a pris un sacré coup depuis la parution du livre de Péan, mais en ce qui concerne le nucléaire il y a belle lurette qu'on le sait]. Cependant un aspect particulièrement intéressant est signalé : « *Pour la première fois, les ingénieurs chargés de la sécurité vont pouvoir travailler non plus sur des fictions mais sur des réalités et des progrès ne manqueront pas de s'ensuivre* ». En somme les catastrophes nucléaires sont des sources d'enseignement et de progrès. Le rédacteur de cet éditorial « *Le pépin* » a dû être ravi du désastre de Tchernobyl qui a pu apporter au progrès des informations particulièrement importantes...

TMI c'était en 1979, la France avait décidé de se nucléariser au maximum en 1974. Il ne fallait pas que TMI sème des doutes dans l'opinion. L'accident de TMI a donné lieu, chez nous, à une commission d'enquête du parlement. Cette commission de parlementaires a consacré une journée à l'audition des associations, des syndicats.

Suite page 6 ➡

J'ai été invité à témoigner lors de cette audition et ce qui m'a intrigué c'est qu'aucun parlementaire de la commission n'était là, le travail était laissé à des fonctionnaires ! La rédaction de l'enquête parlementaire a été bien sûr confiée à un personnage important, le ministre André Giraud -polytechnicien, corps des mines, comme quelques uns de ses « copains » dont Pierre Guillaumat et Georges Besse. André Giraud avait mis en place en France le nucléaire militaire et civil, il avait manipulé la commission PEON (production d'électricité nucléaire d'origine nucléaire). Ancien administrateur général du CEA (commissariat à l'énergie atomique) puis ministre de la recherche, puis ministre de l'industrie, puis

ministre des armées... C'est lui qui a contrôlé la rédaction de cette commission d'enquête dite « parlementaire ». Pour les informateurs -dits indépendants- du *Monde*, les problèmes nucléaires, les catastrophes n'avaient rien d'anormal, mais s'inscrivaient dans la foulée des anomalies de la production d'énergie. Un signal « fort » aux citoyens : ne vous inquiétez pas à propos du nucléaire, il n'aura pas plus de bavures que les moulins à vent. C'est dans cette conception des « accidents énergétiques » que *Le Monde* traitera le désastre de Tchernobyl quelques années plus tard.

Roger Belbéoch, 19 février 2005

Un carburant écologique néfaste

Le 24 février dernier, Ségolène Royal, ancien ministre et présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, présentait un biocarburant expérimental à Melle dans les Deux-Sèvres (source AP) dont les tests de production industrielle viennent de débuter dans l'usine Rhodia située sur cette commune. Le "Multival" est un ester d'huiles de colza et de tournesol fabriqué par un procédé présenté comme moins polluant que celui des diesters classiques. L'usine devrait produire 200.000 tonnes par an à partir de 2008. Il nécessiterait la culture de 150.000 hectares d'oléagineux et entre 1.500 et 2.000 emplois, selon les initiateurs du projet. D'autres projets sont en cours dans les départements de la Loire-Atlantique, Oise, Marne, Pyrénées-Atlantiques et l'Aube près de Nogent-sur-Seine (biodiesel). Certains portent sur la fabrication d'éthanol à partir de cultures de maïs, de blé ou de betterave à inclure dans l'essence, d'autres, comme celui ci-dessus cité, portent sur des esters à partir d'oléagineux à inclure dans le gasoil. Une directive européenne de mai 2003 stipule que les biocarburants devront représenter au minimum 2% de la consommation des carburants d'ici décembre 2005, 5,75% en 2010 et 20% en 2020. En culture intensive, donc pas écolo avec beaucoup d'intrants chimiques puisque non alimentaire, la production du colza est de 30 quintaux à l'hectare dont on peut extraire 1.100 kg de diester

(je n'ai pas effectué le calcul pour d'autres plantes). Il faut cependant déduire les intrants énergétiques, soit 500 kg à l'hectare (trituration, estérification, transport, agriculture, fabrication de fertilisants et autres produits phytosanitaires). La production nette est au final de 600 kg à l'hectare (60 tonnes au km²).

Pour produire 20% de la consommation routière de 2020 en supposant qu'elle reste identique à l'actuelle (80 Mtep), il faudrait cultiver 266.000 km² d'oléagineux ; 48% de la superficie de la France.

Le carburant « écologique » qui pollue autant que le gasoil de pétrole en oxydes d'azote, ozone (par réaction avec les oxydes d'azote et le soleil), particules fines, contribuera non seulement à une pollution accrue des sols et de la nappe phréatique, mais laisse aussi présager d'une lourde menace sur l'alimentation des populations d'ici quinze ans. Pour favoriser ces projets, le gouvernement octroie un dégrèvement fiscal de 0,33 à 0,38 euros par litre ; taxe dont la finalité est de faire participer l'automobiliste aux coûts routiers (construction et entretien du réseau routier, etc.). Ségolène Royal, le gouvernement, les écologistes et la directive européenne prennent les gens pour des demeurés !

Claude Boyer

Le nucléaire n'est pas polluant ! C'est ce que nous dit un écologiste

Le nucléaire n'est pas polluant, c'est ce qu'un écologiste pouvant servir de référence affirme dans un article du journal *Libération* du 12-13 février 2005.

Dans cette édition le journal consacre 3 pages aux éoliennes, panneaux solaires, biocarburants, pour montrer que ces énergies pourraient suffire à alimenter la population. Il est vrai qu'il ne s'agit que d'une petite île suédoise et à l'horizon 2025.

A l'appui de cette bonne nouvelle, le journal a interrogé Benjamin Dessus « ingénieur et économiste » sur le thème « il ne faut pas laisser le débat aux experts ». Dans l'interview on trouve ce passage « *Si l'on construit une autoroute, il y aura des voitures dessus pour cent ans. Si vous construisez un train, il est là aussi pour cent ans, mais il ne polluera pas* » [souligné par Stop-Nogent].

Ainsi, un train électrique ne serait pas polluant ? Alors que l'électricité qu'il consomme pour se déplacer est produite par des réacteurs nucléaires qui rejettent en fonctionnement normal des radioéléments dans l'environnement, qui produisent des déchets avec la perspective de

contamination des générations futures quelle que soit la façon dont on les stocke, et qui, s'ils dérapent de nos jours, contamineraient chez nous des régions immenses avec les conséquences sanitaires que connaissent les habitants des zones contaminées par Tchernobyl en particulier les enfants.

Pour Benjamin Dessus, l'écolo de référence, l'électricité nucléaire n'est pas polluante. Dès lors, pourquoi vouloir s'en débarrasser ? Cet écologiste est finalement un supporter de l'énergie nucléaire. En cas de désastre sur un de nos réacteurs, possibilité envisagée par les « responsables » de l'état, n'oubliez pas de lui demander des comptes.

* Benjamin Dessus est le président de l'association Global Chance. « *Global Chance est une association de scientifiques qui s'est donné pour objectif de tirer parti de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement global (« Global chance »), pour promouvoir les chances d'un développement mondial équilibré* » (extrait de la *Gazette Nucléaire* 205/206, avril 2003)

La non-évacuation des habitants des zones contaminées de Biélorussie : à qui la faute ?

Dix-neuf ans après l'explosion du réacteur n°4 de Tchernobyl la situation sanitaire des habitants du Bélarus (ex-Biélorussie) est toujours préoccupante car ils sont exposés à une irradiation interne chronique par la nourriture produite sur les terres contaminées. Depuis le début des années 90 c'est la période physique du césium 137 (30 ans) qui pilote la diminution du niveau de césium des terres, ce n'est plus la migration verticale dans les sols. Et il y a aussi des radioéléments dont on parle peu, du strontium 90 et des particules chaudes (celles renfermant le plutonium 239 et 240). Ces radionucléides, contrairement à ce qui a été proclamé après 1986, ne sont pas seulement confinés dans la zone interdite des 30 km mais on les trouve aussi assez loin de Tchernobyl, le long des rivières Soj, Bécéd et Ipout. On parle peu de l'américium 241, émetteur alpha dont la teneur augmente régulièrement car il provient de la désintégration du plutonium 241 (période 14 ans)

libéré en quantité dans les rejets.

D'un côté on veut nous convaincre que cette contamination chronique est inoffensive car elle correspond à des doses trop faibles pour avoir un effet biologique nocif (la notion de l'existence d'un seuil en dessous duquel il n'y aurait pas d'effets est à la base des croyances de nos académiciens), et de l'autre côté qu'il faut apprendre à vivre avec. Mais est-ce vivre ?

Tous les habitants de ces zones contaminées auraient dû être évacués vers des zones « propres » ce qui aurait limité les problèmes de santé des enfants nés après Tchernobyl.

Pourquoi n'ont-ils pas été évacués en 1986 ou relogés à partir de 1989 ? C'est pour répondre à cette question qu'il est important de rappeler quelques faits car nous sommes impliqués dans ce bilan désastreux post-Tchernobyl.

Les experts occidentaux et la gestion post-Tchernobyl

Le texte qui suit donne les dates essentielles de l'après-Tchernobyl. Il a été affiché lors du 2ème Colloque international sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl dont le thème était « Santé et information, des incertitudes aux interventions dans les régions contaminées par Tchernobyl » organisé par le centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement (CUEH) et le laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences (LDES) de l'université de Genève qui s'est tenu à Genève, 13-14 novembre 1997. Il résume un cer-

tain nombre de dossiers publiés dans La Gazette Nucléaire. [Les quelques ajouts apportés à l'original sont mis entre crochets].

L'article de 14 pages correspondant à ce résumé figure dans *Radioprotection et Droit nucléaire*, sous la direction d'Ivo Rens et Joel Jakubec, Ed. Georg, 1998, Collection Stratégies énergétiques, Biosphère & Société, pages 247-261 qu'on peut trouver sur le site internet <http://www.unige.ch/sebes/>

Responsabilités occidentales dans les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, en Biélorussie, Ukraine et Russie.

Août 1986 : 30 000 à 40 000 morts par cancers radioinduits dans les 70 ans à venir pour 75 millions d'habitants de la partie européenne de l'URSS, d'après le rapport soviétique à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne. C'est surestimé disent les experts occidentaux. L'AIEA bloque ce rapport.

1986-1988 Les soviétiques font leur autocritique exigée par les occidentaux en divisant par 9 la dose collective et donc les effets sanitaires à long terme (cancers et effets génétiques).

On constate la dégradation de l'état sanitaire dans les zones contaminées. « Radiophobie » disent en chœur experts soviétiques et occidentaux.

Fin 1988 Les experts soviétiques élaborent les principes de « gestion du long terme » par le critère de « dose-vie ». Si la dose-vie calculée sur 70 ans de vie est inférieure à 35 rem [350 millisievert*, elle comprend les doses déjà reçues depuis 1986] la vie est « sûre », on supprime tous les contrôles de nourriture et l'arrivage d'aliments « propres » [non contaminés]. Si elle est supérieure à 35 rem il faut être « déplacé » (évacué) hors de la zone contaminée. Les scientifiques biélorusses et ukrainiens exigent des doses-vie plus basses, plus protectrices pour la population. Le pouvoir central fait appel à l'OMS.

1989 : l'OMS Les experts de l'OMS [notre Pr. Pellerin, le canadien Waight, l'argentin Beninson] appuient les décisions de non-évacuation des habitants des zones contaminées en dénigrant les scientifiques biélorusses et ukrainiens. Ils déclarent même que le critère (35 rem) du pouvoir central est trop strict. Eux préconiseraient des doses-vie 2 à 3 fois plus élevées (juin 1989) [soit une dose-vie de 1 sievert !] Des responsables de la radioprotection soviétique font appel à Gorbatchev pour soutenir les 35 rem : si on appliquait la dose-vie préconisée par les scientifiques biélorusses [7 rem soit 70 mSv] et ukrainiens il faudrait « déplacer » jusqu'à un million d'habitants (lettre de 92 spécialistes du 14 septembre 1989 à M. Gorbatchev). Demande d'assistance à l'AIEA en octobre 1989 qui démarre le « Projet international Tchernobyl ».

Mai 1991 Le « Projet International Tchernobyl » (AIEA, OMS, CCE, UNSCEAR, FAO etc.) donne ses conclusions : Tchernobyl n'a eu aucune conséquence sanitaire à part des troubles psychiques dus à des contre-mesures excessives du pouvoir central (évacuations, contrôle de la nourriture etc.). En somme Tchernobyl est un non-accident.

Or l'état sanitaire constaté localement par les médecins s'aggrave, en particulier chez les enfants.

Été 1991, implosion de l'URSS et constitution des Républiques indépendantes

Suite page 8 ➡

Septembre 1992 : des scientifiques occidentaux [dont Keith Baverstock, OMS] confirment l'augmentation énorme du nombre de cancers thyroïdiens observés (et opérés) par les spécialistes biélorusses. Malgré les réticences il n'est plus possible de nier les problèmes thyroïdiens des enfants en Belarus (ex-Biélorussie), les régions les plus touchées sont celles qui ont été les plus contaminées par les iodes radioactifs rejetés après l'explosion du réacteur. Le nombre de cancers de la thyroïde est aussi en augmentation chez les enfants en Ukraine et en Russie.

Aujourd'hui [en 1997] ce sont les adolescents et les jeunes adultes qui sont touchés par ces cancers thyroïdiens. L'augmentation des malformations congénitales observée en Biélorussie est plus élevée dans les zones les plus contaminées. Il en est de même pour les mutations génétiques minisatellites. On observe une diminution des défenses immunitaires et la morbidité augmente.

Ceux qui vivent aujourd'hui en zone contaminée continuent à incorporer césium 137, strontium 90 et les particules « chaudes » de plutonium. La nourriture produite sur les terres contaminées continue à être « démocratiquement » répartie partout.

On doit considérer que les cancers précoces de la thyroïde affectant les enfants et dus à l'incorporation des iodes radioactifs sont des « bio-indicateurs » de la contamination subie par les populations. Ces effets n'étaient pas prévus par les experts. Est-ce parce que les doses d'iodes ont été plus importantes que prévu ? Parce que l'effet cancérogène est plus important que prévu ? Mais les habitants qui ont été irradiés par le nuage ont incorporé, outre les iodes radioactifs, tout un cocktail de radioéléments. Ceci devrait, à long terme, engendrer des cancers plus nombreux que ce qui était prévu en 1986. Quant à la morbidité elle ne fait qu'augmenter...

Les occidentaux partagent avec les autorités soviétiques, qu'il s'agisse de Moscou ou des autorités locales, la responsabilité des dégâts sanitaires de la population car ils ont soutenu le pouvoir central pour diminuer le nombre des habitants à évacuer en adoptant des contre-mesures insuffisantes basées uniquement sur des critères économiques. Et chez nous il en serait de même en cas d'accident nucléaire majeur.

Bella Belbéoch

(GSIEN, Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire, ORSAY, France)

Où en est-on 19 ans après l'explosion du réacteur numéro 4 de Tchernobyl ?

Notre premier dossier dans la *Gazette Nucléaire* de novembre 1986 sous-estimait la situation sanitaire des populations qui vivent en zone contaminée. Il n'y a pas que les cancers mortels, la morbidité n'a fait qu'augmenter : il a été observé depuis 1986 une dégradation du système immunitaire, un dysfonctionnement de tous les systèmes régulateurs de l'organisme entraînant une augmentation de toutes les pathologies, en particulier chez les enfants, dont nous avons rendu compte dans le dossier de 1989. Cette dégradation est due à l'incorporation chronique de radionucléides. Il n'y a pas eu que les iodes radioactifs rejetés lors de l'accident mais de nombreux radionucléides, essentiellement les césium 137 et 134. Il y a aussi du strontium 90 et des particules chaudes.

Lors de la réunion publique organisée par les autorités biélorusses le 2 février 1989 au Palais de la Culture à Minsk (les cartes de contamination en césium 137 de la Biélorussie ont été montrées, avant même celles que publiera en mars la Pravda de Moscou) un kolkhozien s'est écrié « comment peut-on faire du pain « propre » avec du blé « sale » ! La population avait conscience que la nourriture « sale » était responsable des maux dont commençaient à souffrir les enfants (fatigue, saignements de nez, fragilité respiratoire, affections thyroïdiennes)

Mais 19 ans après, la population qui aurait dû être évacuée dès 1986, qui devait l'être dans les années 90 et ne l'a pas été, subit toujours une contamination chronique

De tout cela nous sommes responsables car c'est aussi de notre faute si le nouveau programme d'évacuation élaboré en juillet-octobre 1989 par le soviet de Biélorussie (de « relogement » hors des zones contaminées) n'a pas été plus radical et n'a même pas été appliqué en totalité par la suite. Nous avons été incapables d'empêcher le Pr. Pellerin, en tant qu'expert OMS, d'apporter à Kiev et à Minsk son soutien aux autorités soviétiques

par l'intermédiaire de l'alimentation. Ceux qui étaient enfants en 1986 ont grandi, ils ont eu des enfants qui se nourrissent de produits contaminés. Il n'y a pas que les champignons, baies sauvages, gibier qui peuvent être très contaminés (les enregistrements radiométriques de l'institut BELRAD montrent chez certains enfants une augmentation de la charge en césium 137 en automne, liée à la consommation des produits des forêts), le lait du secteur privé continue à dépasser les normes (normes qui sont bien plus basses actuellement, 110 Bq/litre en césium 137, que celles du lait qu'on fera boire à nos enfants si un accident nucléaire arrive chez nous).

Les travaux de Youri Bandajevsky et de ses élèves de l'institut de médecine de Gomel ont montré le rôle de l'incorporation du césium 137 dans toute une série de pathologies affectant les enfants (pathologies cardiaques, mais aussi opacités du cristallin, allergies, dysfonctionnements endocriniens etc.). Il n'est pas bon pour leur santé que la charge en césium 137 dépasse 20-30 Bq par kilo de poids de l'enfant. Déjà 70 Bq/kg c'est trop (d'après les modèles classiques de la CIPR les doses efficaces annuelles sont faibles, de l'ordre de 0,2 millisievert). Pourtant les enfants sont malades... Ceci n'est pas conforme au dogme de l'innocuité des faibles doses de rayonnement. C'est bien pour cela que Youri Bandajevsky est gênant et qu'il a été emprisonné après une parodie de procès. Il est toujours en relégation alors qu'il aurait déjà dû être en liberté conditionnelle depuis janvier si la loi du Bélarus était respectée.

avec tout le poids que confère l'OMS. Il a dénigré les scientifiques biélorusses et ukrainiens qui proposaient des doses-vie plus basses pour protéger la population. Mais cela aurait nécessité des évacuations énormes (près d'1 million d'habitants des trois Républiques, Ukraine, Biélorussie, Russie c'est ce qu'ont écrit à Gorbatchev les « responsables » soviétiques en radioprotection dans une lettre de septembre 1989 dont nous avons eu copie). Cela

aurait montré le vrai visage du nucléaire civil et la réalité de l'ampleur d'une catastrophe nucléaire et cela était insupportable pour nos autorités y compris médicales : elles nieront jusqu'au bout les effets nocifs des faibles doses de rayonnement. De tergiversations en temporisations le temps a passé et l'URSS a implosé... Si l'Ukraine a pu reloger la majorité des habitants des zones les plus

contaminées il n'en a pas été de même au Bélarus où la proportion de sols contaminés à plus de 40 curies au km² a été la plus élevée d'Europe. Rappelons que les villages de Tchoudiane et Malinovka situés à plus de 250 km au nord-est de Tchernobyl ont été contaminés en césium 137 à 140 curies au km² (plus de 5 millions de becquerels au m²) et n'étaient pas évacués en 1989 !

Les actions tentées en 1989-1990 pour contrer le rôle du Pr. Pellerin

Conférences, quelques interviews radio, articles dans les journaux comme Le Généraliste, Politis, séances de cinéma (documentaires de Chkliarevsky, Serguïenko, rencontre avec Alla Yarochinskaya et le physicien Demidenko). Cela n'a pas déplacé des foules...

Cependant, rappelons que cinq associations -GSIEN, CRIIRAD, BULLE BLEUE, ECOROPA, SAVOIR- se sont mises d'accord pour une action commune. Après avoir envoyé une lettre ouverte à M. Claude Evin alors ministre de la santé, pour demander si c'était au nom du gouvernement français que le Pr. Pellerin préconisait en Ukraine et Biélorussie des « dose-vie », doses accumulées en 70 ans, de 2 à 3 fois 35 rem (2 à 3 fois 350 mSv*, plus de 1 sievert !) et si c'était cela qui nous serait appliqué en cas d'accident alors qu'elles contrevenaient à la législation française (à l'époque 5 mSv/an soit 350 mSv en 70 ans).

Nous signalions aussi que la CIPR avait, dès 1985 dans la déclaration de Paris, divisé par 5 la limite principale annuelle qui devenait 1 mSv/an. Nous avons organisé une conférence de presse le 9 avril 1990

Beaucoup de monde à la conférence de presse. Ont donné leur nom des journalistes de Droit international, Nucleonics Week, Agence de Presse Médicale, Le Parisien, RFI, Libération, Financial Times, Politis, AFP, Wise, Le Généraliste, Le Quotidien du médecin, Le Nouvel économiste. Il y a eu un écho journalistique les jours suivants (articles entre autres dans Libération, Le Parisien, L'Impatient, plusieurs articles dans Le Généraliste).

Pas de réponse du ministère. Une délégation s'est rendue en juin au ministère de la santé : Bulle Bleue, Stop-Nogent, GSIEN, ECOROPA, WISE. Le Dr. Girard, Directeur général de la santé nous a promis une « réponse en septembre », réponse qui n'est jamais venue. Puis c'est le trou noir dans les médias, aucun journaliste n'a réagi à l'absence de réponse du ministère de la santé alors qu'il s'agissait d'un problème fondamental pour notre radioprotection.

La CIPR adopte en novembre 1992 les recommandations en cas « d'urgence radiologique ». Le Pr. Pellerin faisait partie du comité 4 qui a supervisé ces recommandations (publication CIPR 63, 1993).

Cela revient à adopter une dose-vie de 1 sievert, voire davantage si l'accident est très sévère, pour le relogement définitif. Le débit de dose mensuel justifiant ce relogement est de **10 mSv...**

Ainsi, la mobilisation n'a pas été à la hau-

teur de l'enjeu. Mais ce sont nos enfants qui le paieront en cas d'accident...

B. Belbéoch, mars 2005

* Rappelons que la nouvelle unité est le sievert (Sv) qui vaut 100 rem ; 1 rem = 0,01 Sv = 10 mSv

ARCHIVES

- Article de *Libération* du 10 avril 1990 « Litige sur le seuil de radioactivité acceptable. Des associations demandent des comptes sur la position de la France à propos des normes de radioprotection.

- Nous donnons ci-après un extrait du journal biélorusse *Sovietskaya Bieloussia* qui figurait dans le dossier de presse remis aux participants de la conférence de presse du 9 avril 1990 avec sa photocopie en russe.

Libération du 10 avril 1990

Litige sur le seuil de radioactivité acceptable

Des associations demandent des comptes sur la position de la France à propos des normes de radioprotection.

Les normes de radioprotection et le P^r Pierre Pellerin, directeur du SCPRI (Service central de protection des rayonnements ionisants), responsable français de ces questions délicates dans le domaine de la santé et du nucléaire, font l'objet d'une attaque en règle dans une lettre ouverte envoyée au ministre de la Santé Claude Evin, et présentée hier en conférence de presse par plusieurs associations (1).

Citant un document rapporté par le journal *Sovietskaya Bieloussia*, ces associations accusent le « fonctionnaire du ministère de la Santé » d'avoir pris « lors d'une session consacrée aux normes de radioprotection post-accidentelles à l'Académie des sciences de Biélorussie » une position qu'ils jugent inacceptable, sur la « question du seuil de radioactivité au-delà duquel il est préférable d'évacuer les populations ». On sait en effet que la République de Biélorussie est actuellement aux prises avec de graves difficultés dues à la contamination radioactive post-Tchernobyl, et que plusieurs dizaines de milliers de personnes, vivant dans des zones où la contamination pourrait dépasser la limite de 35 rems sur une période de soixante-dix ans, devraient être évacuées dans les mois et années à venir (voir *Libération* 27/2/90).

Selon le document, « dans l'hypothèse où on leur aurait demandé de fixer la limite de dose cumulée durant la vie, les experts (2) ont dit qu'ils se seraient prononcés en faveur d'une limite de dose de 2 à 3 fois 35 rems ». Cela correspond à une « dose moyenne annuelle de 1 à 1,5 rem », font remarquer les associations critiques, ce qui est « jusqu'à trois fois plus élevé que la limite réglementaire française ». Elles posent alors la question à Claude Evin : « Sont-ce là les limites que vous utiliseriez en cas de situation post-accidentelle en France ? », réclamant une réaffirmation publique par le ministre de la Santé de sa « volonté d'appliquer strictement la réglementation française ». En substance, réclament les plaignants, on aimerait bien savoir aujourd'hui quelles décisions seront prises demain, en cas d'accident nucléaire majeur en France avec de graves retombées radioactives.

Dominique LEGLU

(1) GSIEN (groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire), CRII-RAD, Bulle Bleue, Ecoropa-France, Savoir.

(2) Le P^r Pellerin et aussi deux autres membres de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

« Le point de vue des experts »,

extrait de l'article « *Discussion sur le futur* » paru le 11 juillet 1989 dans *Sovietskaya Bieloroussia*.

« Le bilan du voyage effectué par un groupe d'experts de l'OMS a été dressé dans un rapport. Ce dernier est signé par MM. Beninson, Président de la Commission Internationale de Protection radiologique (CIPR NdT), P. Pellerin Directeur du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI, NdT) rattaché au ministère de la Santé français, P. Waight, Directeur du Groupe de Radioprotection du Secrétariat de l'OMS.

Dans ce document sont évoqués en particulier les faits suivants : A la demande du gouvernement soviétique, l'OMS a envoyé un groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité d'une éventuelle adaptation des normes de protection contre les radiations pour les populations qui vivent toujours dans les districts fortement contaminés à la suite de l'accident de Tchernobyl.

Le groupe a participé à la session de la Commission nationale de Radioprotection d'URSS, qui discutait des principes et des modalités d'application pour les populations de la norme de 35 rem cumulés sur l'existence. Tant les représentations des problèmes que les discussions dans les détails ont été des éléments d'information d'une importance fondamentale pour l'utilisation des données physiques, biologiques et médicales, en vue de l'élaboration des normes. Les propositions de la Commission ont été approuvées et retenues par les experts de l'OMS.

Le groupe a visité deux régions de Biélorussie soviétique et a pris part aux délibérations avec les organismes locaux représentatifs des autorités médico-sociales et de la population et les représentants des districts de Tchérïkov et de Tchetchersk. A chaque conférence assistaient plus de 400 personnes. A Minsk le groupe a participé aux délibérations organisées par l'Académie des Sciences Médicales de Biélorussie en présence de plus de 100 spécialistes.

En Ukraine, le groupe a visité le centre de Médecine Radiologique de l'Académie des Sciences Médicales d'URSS. Le Professeur Pellerin a visité les localités situées au centre du district de Naroditchi pour évaluer la situation locale et il a rencontré le personnel médical et la population et a donné toute une série de conseils pratiques, fruits de son expérience.

Sur la base de toutes ces discussions, les experts de l'OMS en sont venus aux conclusions suivantes au sujet du critère de dose de 35 rem sur une vie comme norme dans le cas d'une situation post-accidentelle. Ils ont convenu que cette valeur était conservative, et ont assuré que le risque pour la santé sera infime par rapport aux autres risques encourus par l'homme au cours d'une vie.

La valeur de 35 rem est fondée sur l'estimation internationale actuelle du risque induit par les radiations ionisantes sur la santé. Il existe des rapports complets et bien documentés en épidémiologie et radiobiologie sur le long terme.

Les experts estiment que ce sont les doses limites, et non les niveaux de contamination du sol qui constituent les limites valables, puisqu'elles prennent en compte toutes les sources d'irradiation et peuvent être adaptées à toutes les situations accidentelles et à leurs évolutions. Les niveaux dérivés peuvent être établis en vue d'une application pratique dans des conditions spécifiques locales mais ne sauraient être à la base de l'établissement des limites principales. Dans l'hypothèse où on leur aurait demandé de fixer la limite de dose cumulée durant la vie, les experts se seraient prononcés en faveur d'une limite de dose de deux à trois fois 35 rem.

Il est apparu clairement, au cours des discussions que les populations et les scientifiques qui n'étaient pas des experts en radioprotection ne comprenaient pas complètement les principes dont il était question. Il existe par exemple des différences entre les limites de doses pour les populations entrant dans le cadre d'opérations normalement planifiées ou projetées, qui sont confondues d'une façon erronée avec celles qui ont été établies après l'accident lorsque l'intervention était nécessaire. Ces deux situations

sont différentes et nécessitent des limites de dose distinctes.

De plus, les scientifiques insuffisamment compétents dans le domaine des effets des radiations assimilent l'ensemble des différentes perturbations biologiques observées au seul effet des radiations. Ces perturbations ne peuvent être mises sur le compte des radiations, particulièrement lorsqu'on ignore leur incidence spontanée, et beaucoup de ces perturbations s'expliquent probablement par des facteurs psychologiques et par le stress. Etablir une corrélation entre ces effets et les radiations a pour résultat non seulement d'accroître l'effet psychologique sur les populations en provoquant un stress additionnel et en suscitant ainsi des problèmes corollaires sur la santé, mais également d'affaiblir parallèlement la crédibilité des spécialistes dans les régions où il n'existe pas de danger radioactif. En définitive tout cela aboutit à semer le doute vis-à-vis de toute proposition concernant les limites de dose.

Il est nécessaire de veiller de toute urgence à créer des programmes de formation afin d'éliminer cette source d'incompréhension. Il faut que la population et les scientifiques puissent appuyer d'une façon fiable les propositions concernant la protection de la population des régions voisines. A ce sujet, beaucoup de scientifiques ont le sentiment que l'information est insuffisante. Les experts ont cependant relevé avec plaisir qu'ils avaient accès à toutes les informations, et que lesdites informations étaient connues des scientifiques soviétiques. Il n'en reste pas moins que, suite aux avis exprimés indiquant que les informations n'étaient pas toutes accessibles, il fallait prendre toutes les mesures afin de s'assurer qu'à l'avenir il sera possible de recevoir ces informations à intervalles réguliers des services appropriés de l'Académie des Sciences correspondante et des autorités médicales des Républiques.

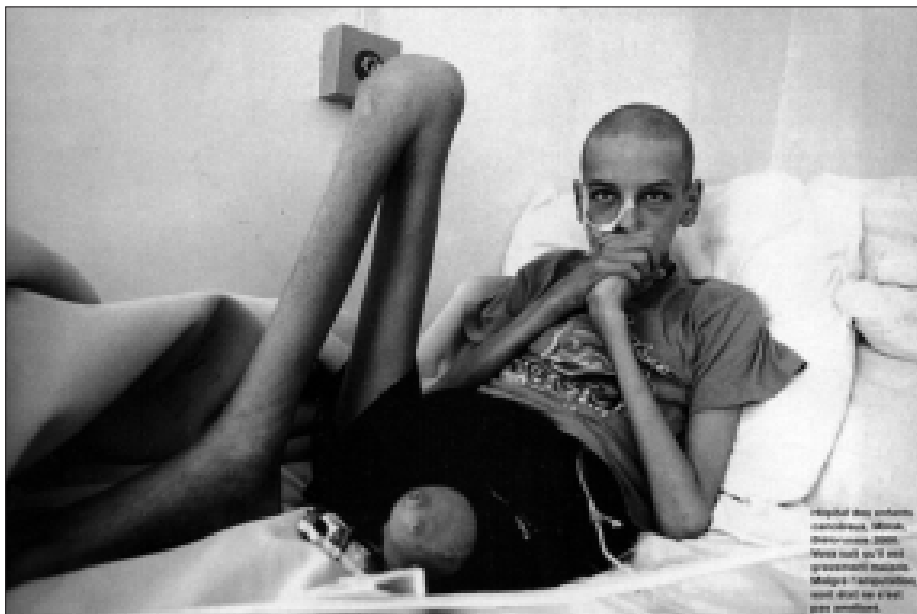
Quelques craintes ont été émises sur l'éventualité d'effets de synergie entre les radiations et d'autres facteurs environnementaux. Les experts confirment avec force qu'avec les limites de dose proposées on n'a pas à attendre de tels effets. Afin d'être certain que la limite des 35 rem ne soit pas dépassée, il faut poursuivre et développer les mesures dosimétriques et, à l'avenir, les études sur la dosimétrie des radiations. Les experts sont convaincus que la limite de 35 rem est une dose minimale au regard de la question de l'évacuation des habitants qui doit se baser sur l'évaluation des conditions locales, celle des coûts et des souhaits individuels, et qu'elle ne saurait être considérée comme une dose fixe, valable pour toutes les situations.

Les experts ont signalé que les limites de doses cumulées incluent la part due à la nourriture contaminée et que les normes alimentaires soviétiques correspondent aux niveaux admis dans le Marché Commun pour le libre commerce des produits alimentaires ; elles sont plus basses que celles recommandées par l'OMS. De même, il a été signalé que les importations et la consommation de produits non contaminés, toutes les fois où cela est possible, peuvent substantiellement diminuer la part de radioactivité entrant dans le calcul de la dose-limite. Le traitement de la nourriture, soit en ayant recours au filtrage, soit par toute autre méthode, peut diminuer le niveau de contamination radioactive des produits alimentaires.

Les experts estiment hautement les enseignements qui ont été tirés de la tragédie de Tchernobyl et de ses conséquences tant pour les scientifiques soviétiques que pour la protection des populations. L'expérience acquise par les scientifiques soviétiques lors de la liquidation de cette catastrophe, les place au premier rang dans la gestion des situations post-catastrophes, et ils possèdent une capacité unique à aider d'autres pays dans l'élaboration de plans de prévention des accidents. L'espoir a été exprimé qu'une telle expérience et les programmes qui ont été élaborés pour la prévention des accidents soit concédée aux organisations compétentes.

A. Krijanovski (BELTA) »

Après Tchernobyl...



Ci-contre
Hôpital des enfants cancéreux,
Minsk, Biélorussie 2000.
Vova sait qu'il est gravement malade.
Malgré l'amputation, son état ne s'est
pas amélioré.

Des éléments de réponse dans le reportage du photographe Paul Fusco sur les habitants de la région de Tchernobyl, avec notamment de terribles images d'enfants malades. Photos présentées dans un livre grand format "L'héritage de Tchernobyl" édité aux Etats-unis en 2001, disponible auprès du Réseau "Sortir du nucléaire" avec un livret des textes en français. 228 pages, 57,50 euros

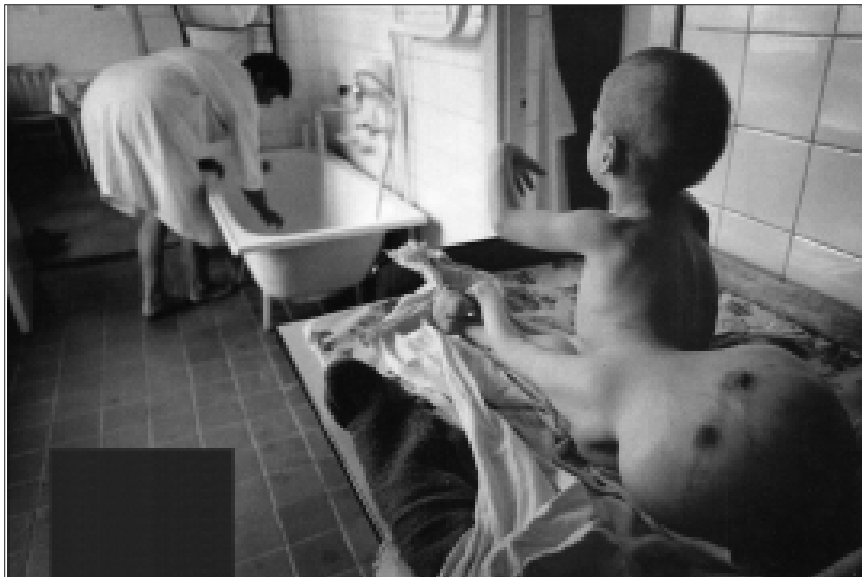
Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, 69317 Lyon cédex 04
Email: contact@sortirdunucleaire.fr
Tél : 04 78 28 29 22
Fax : 04 72 07 70 04



Ci-dessus
Foyer pour enfants, Minsk,
Biélorussie 2000.
Alla tient dans les bras
un enfant de 2 ans dont le
cerveau se trouve dans
l'excroissance.



Ci-contre
Asile Novinski, Minsk, Biélorussie
1997. Cet asile est le principal
centre d'accueil pour enfants
contaminés en Biélorussie.



... comment seront les enfants

Ci-contre

Foyer pour enfants, Minsk, Biélorussie
2000. Cet enfant de 3 ans est là depuis sa
naissance. Il est inopérable: l'excroissance
contient ses reins

Ci-dessous - Orphelinat pour enfants
abandonnés, Gomel, Biélorussie 1999.
Sasha, 5 ans, souffre d'une quasi absence
de système lymphatique. Son organisme
produit des toxines que son corps ne peut
donc plus éliminer.

Faire échec au nouveau Codex Alimentarius

Déjà plus de 100 000
signataires. Continuer à
faire signer les pétitions
(à renvoyer à la CRIIRAD
jusqu'à la mi-juin,
471 av. Victor Hugo,
26000 Valence)



La lettre d'information du Comité Stop Nogent-sur-Seine - Directeur de publication : Claude Boyer - CPPAP n°AS 71349 - Dépôt légal : à parution
Trimestriel - Abonnement : 1 an/4 n° : 8 € - Adhésion : 8€ /an - Maquette : Stop Nogent - Imprimerie : Reprocoptic.
Courrier : Comité Stop Nogent-sur-Seine - 81, rue du Temple - 75003 PARIS
http://www.dissident-media.org/stop_nogent/ - E-mail : stopnogent@wanadoo.fr
Représentant légal Claude Boyer - Tél (répondeur) - Fax : 01 45 83 85 50 - E-mail : Boyer.claude2@wanadoo.fr
Secrétaire : Roger Bordes - Trésorière : Anne-Marie Chenet 01 42 78 18 36
Réunions les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois au CICP, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris, métro Boulets-Montreuil

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Portable : _____ e-mail : _____

- Adhésion : 8 € par an don : _____ €
 Abonnement à la Lettre d'information du Comité Stop-Nogent-sur-Seine (1 an) : 8 €
(gratuit pour les étudiants et les RMistes adhérents du comité)

